



HAL
open science

Poser les jalons d'un inventaire participatif: retours sur la complexité d'une démarche de co-construction à Cergy-Pontoise

Anne Hertzog, Marie-Laure Poulot, Elizabeth Auclair

► To cite this version:

Anne Hertzog, Marie-Laure Poulot, Elizabeth Auclair. Poser les jalons d'un inventaire participatif: retours sur la complexité d'une démarche de co-construction à Cergy-Pontoise. De la participation à la co-construction des patrimoines: l'invention du commun? sous la direction d'Elizabeth Auclair, Anne Hertzog et Marie-Laure Poulot, p. 159-183, Editions Le Manuscrit, 2017, collection Devenirs urbains, 978-2-304-04704-2. hal-01975899

HAL Id: hal-01975899

<https://hal.science/hal-01975899v1>

Submitted on 21 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

POSER LES JALONS D'UN INVENTAIRE PARTICIPATIF : RETOURS SUR LA COMPLEXITE D'UNE DEMARCHE DE CO-CONSTRUCTION A CERGY-PONTOISE

Anne Hertzog, Marie-Laure Poulot, Elizabeth Auclair

De la participation à la co-construction des patrimoines urbains. L'invention du commun ?, sous la direction d'Elizabeth Auclair, Anne Hertzog et Marie-Laure Poulot, Editions Le Manuscrit, 2017, collection Devenirs urbains, p. 159-183

Depuis quelques décennies, les réflexions sur les nouvelles modalités d'inventaire des patrimoines se multiplient au sein des institutions patrimoniales, comme le montrent par exemple les inventaires d'espèces naturelles sur le modèle des sciences collaboratives, menés dans un souci d'exhaustivité par certains musées d'histoire naturelle (Guillaud et al., 2016). Transférée dans le domaine du patrimoine matériel, la pratique des inventaires participatifs répond à d'autres enjeux : recherche d'un savoir différent, recueil de mémoires et récits « habitants », construction du lien social, expérimentations collectives...

Ce renouvellement des modalités de patrimonialisation et les redéfinitions contemporaines de la notion de patrimoine, valorisant les « communautés patrimoniales », autant que les objets, s'inscrit donc dans l'histoire des mutations récentes des institutions culturelles, dans un contexte sociétal marqué par la promotion généralisée de la « démocratie participative » comme nouveau mode de gouvernance, des nouvelles formes de production du savoir sur le passé fondées sur la collaboration, le recueil de témoignages (histoire orale), le « partage » (open data).

L'initiative lancée en 2014 par le Service Patrimoines et Inventaire de la Région Ile de France de poser les premiers jalons d'un inventaire collaboratif du patrimoine urbain à Cergy-Pontoise, n'est donc pas isolée, mais elle paraît innovante, tant la tradition des services régionaux de l'Inventaire repose sur l'exclusive expertise de professionnels exerçant un « regard » informé dans l'identification du patrimoine (Heinich, 2010). Cette expérience d'inventaire participatif illustre la volonté de réintroduction du citoyen dans la prise de décision politique et technique (Callon et al. 2001), redéfinissant la relation entre savoir et pouvoir, et brouillant les frontières traditionnelles entre savoirs experts et savoirs profanes (Deboulet, Nez, 2013, p. 14). Autrement dit, il s'agit d'un projet illustrant une « reformulation militante du récit » patrimonial, analysé par Daniel Fabre (2003), et reposant selon lui sur un repositionnement de la parole experte, voire un « renversement des fondements de l'expertise ».

La recherche-action réunissant chercheurs de l'Inventaire, géographes de l'Université de Cergy-Pontoise (UCP) et habitants, se présente comme une tentative de « partage » d'expertises. Elle repose sur quelques grands principes : une collaboration d'experts de l'Inventaire avec des chercheurs universitaires, des méthodes croisées (diagnostics patrimoniaux, entretiens qualitatifs avec des habitants, balades urbaines et atelier participatif), une identification des patrimoines d'une ex Ville Nouvelle située en grande périphérie de la métropole parisienne.

Ce chapitre questionne donc une initiative révélatrice des mutations des pratiques sociales liées à la fabrique patrimoniale contemporaine, dont l'enjeu est moins d'affirmer une vision élargie et inclusive du patrimoine – vision depuis longtemps portée par un service comme l'Inventaire – que de mettre en évidence l'évolution des acteurs en charge de

l'identifier et de le qualifier. Il s'agit ici d'analyser cette expérience de construction d'un dialogue entre experts professionnels du patrimoine et non experts, en l'occurrence habitants et usagers de l'espace urbain au cours de la réalisation d'un diagnostic patrimonial.

Après la présentation du contexte institutionnel dans lequel l'idée de ce diagnostic « enrichi » est née, nous montrerons les difficultés de concilier les différents types d'expertises sollicitées durant le processus. L'attention portée à la parole de non experts implique en effet d'assumer un certain vacillement méthodologique, ce qui s'est révélé complexe dans la pratique.

Les origines et les enjeux d'une démarche collaborative

Postures et discours institutionnels

Le projet émane de l'institution patrimoniale elle-même, et plus particulièrement de la directrice du Service Patrimoines et Inventaire, en réponse à un certain nombre de critiques souvent formulées à l'égard des institutions patrimoniales depuis quelques décennies : « Repli sur la méthode, devenue une fin en soi, sur les normes traditionnelles, mal adaptées aux nouvelles réalités quand il n'y a pas eu un véritable refus des nouveaux objets patrimoniaux. De même la réflexion est restée longtemps insuffisante, voire inexistante, sur la question des publics et des nouveaux outils de communication comme sur les nécessaires adaptations méthodologiques. Il s'en est suivi une certaine paralysie, un immobilisme qui nous a été longtemps reproché, parfois à bon escient, reconnaissons-le »

Le propos n'est pas ici de juger de la justesse de cette (auto)critique. En effet, l'absence de renouvellement des démarches et le refus d'évolution est sans doute une critique à relativiser tant les méthodologies, critères et approches sont régulièrement remis en débat, discutés, théorisés au sein d'une littérature spécialisée abondante depuis les années soixante. Séminaires, colloques et rencontres diverses témoignent de ces discussions et de la permanence des réflexions des chercheurs sur leurs approches et leurs outils – alimentant, il est vrai, des publications le plus souvent produites par les experts en interne. Mais il est intéressant de montrer que ces propos viennent soutenir et justifier un discours de rupture et de recherche d'une alternative aux démarches classiques, reposant sur la prise en compte de la parole habitante, la dimension partenariale, l'ouverture à d'autres expertises scientifiques et l'organisation d'une méthodologie rompant avec les pratiques habituelles des experts. L'un des enjeux pour le Service patrimoines et inventaire est de construire des démarches plus inclusives :

« La démarche d'inventaire doit prendre en compte les populations : comment, en effet, étudier un grand ensemble sans parler aux habitants ou une usine sans ses ouvriers ? Une nouvelle réflexion méthodologique est donc engagée qui doit changer nos pratiques. La première étape doit permettre de réintroduire « les gens » dans les édifices et de leur donner la parole. Un second temps, d'importance, visera à les rendre acteurs de cette histoire et de cette construction patrimoniale ».

Si certaines études effectuées au sein du service témoignent du franchissement de la première étape, l'expérience tentée avec les chercheurs de l'UCP constitue l'illustration de la seconde. L'intérêt porté aux « gens » est d'abord d'ordre scientifique puisque leur parole permet l'élaboration d'un savoir plus complet sur un lieu identifié comme patrimoine par les experts. Au-delà, il s'agit aussi d'attribuer aux habitants un rôle actif dans la définition du patrimoine, renvoyant à un objectif politique, ici à l'échelle locale, mais également décliné à l'échelle nationale. Cet objectif est même l'une des missions de l'Inventaire général, comme le

montrent ces propos de Vincent Berjot, Directeur Général des Patrimoines au sein du Ministère de la Culture (Berjot, 2014) :

« L'Inventaire participe à la construction d'une vision partagée par le plus grand nombre. [Il est] un laboratoire pour des démarches participatives dans lesquelles les citoyens sont amenés à dire, parmi les éléments très divers de leur héritage ceux d'entre eux qu'ils reconnaissent comme faisant partie de leur patrimoine, de la Corse à la Guyane, et de la Lorraine à la Réunion ».

Ainsi, l'ouverture à la parole habitante n'est pas chose nouvelle ; on peut en effet souligner la présence constante des habitants aux côtés des chercheurs sur le terrain, depuis la création de l'Inventaire dans les années soixante. Arlette Auduc rappelle ainsi le recours aux associations locales et aux bénévoles « pour les opérations de « pré-inventaire » des années soixante-dix, faute de professionnels formés en nombre suffisant. Ces bénévoles, souvent sous le contrôle des directeurs des services d'archives départementales, remplissent de manière très diverse des fiches d'analyse et utilisent leurs propres appareils photos . » Par ailleurs, le choix de la démarche systématique de l'inventaire topographique rend les contacts obligatoires avec les autorités locales tandis que l'étude à la parcelle, fondement de la méthode de l'Inventaire provoque la rencontre avec la population et le recours aux archives personnelles lors des études d'intérieurs. Enfin, les experts engagent des réflexions sur la question des « publics » à atteindre, et notamment des publics habitants. Cependant, comme le souligne Arlette Auduc : « la configuration reste classique : celle de professionnels qui s'adressent à un public plus ou moins éclairé à qui ils font partager les connaissances qu'ils ont construites par l'étude du terrain ».

Ces propos montrent bien que cette « participation » assigne à l'habitant une place qui oscille entre celle de « passeur » ou de « ressource » et celle de « public » ; dans tous les cas elle lui donne une position « subordonnée » ou « mise au service » de l'expert dans le processus d'inventaire. Accorder une place renouvelée aux habitants dans la démarche experte est donc présenté comme un défi pour des professionnels peu préparés à la « confrontation » avec la diversité des regards sur la ville :

« Prendre en compte les gens qui vivent, habitent, travaillent dans ces nouveaux lieux patrimoniaux et qui portent eux-mêmes un regard sur ces lieux, regard qui n'est pas forcément patrimonial dans une attitude qui peut être d'attachement ou de rejet. L'enquêteur, le chercheur sur le terrain, doit nécessairement affronter cette question sans y être forcément préparé ».

Pour quelles raisons serait-il alors utile de confronter des regards différents sur le patrimoine urbain ? Pourquoi tenter de créer une connivence entre habitants et experts ? Les réponses à ces questions mettent en avant l'idée de démocratisation et de diversité :

« On ne peut plus simplement s'adresser à des pairs ou au moins à un public de connaisseurs [...] Obligation nous est faite de nous ouvrir à un public nouveau, celui des usagers de nos nouveaux objets d'étude, des habitants des territoires étudiés, dans toute leur diversité. » [...] L'expert de l'Inventaire doit construire un discours sur le patrimoine qui ne soit plus seulement scientifique et historique, ce qu'est toujours le discours des Monuments historiques, mais un discours pédagogique, argumenté, de conviction, face à des citoyens ou des responsables aménageurs souvent peu sensibles à cette dimension ou obéissant à d'autres intérêts ou d'autres missions ».

Si l'expert conserve son rôle de pédagogue, de « sachant », gardien des valeurs patrimoniales notamment face à d'autres acteurs du territoire moins « sensibilisés », le rôle social de l'institution patrimoniale semble s'affirmer à travers un rapprochement avec les populations.

De la théorie à la pratique : une place pour les habitants dans le jeu d'acteurs au niveau local ?

L'expérimentation initiée à Cergy-Pontoise par le Service Patrimoines et Inventaire témoignent aussi des enjeux liés à la décentralisation d'un service de l'Etat, transféré aux Régions depuis 2004 (Vadelorge 2014). Loïc Vadelorge désigne ainsi par « diagnostic turn de l'Inventaire » l'émergence d'un nouveau type de méthode qui s'impose depuis quelques décennies dans certains territoires en réponse aux besoins des collectivités en termes de valorisation patrimoniale ou de renouvellement urbain : elle permettrait d' « identifier les leviers sur lesquels les décideurs peuvent s'appuyer pour concevoir un futur urbain compatible avec des héritages esthétiques et sociaux auxquels sont attachés les populations » (Vadelorge, 2014, p. 81). Désormais en prise avec les enjeux locaux, l'inventaire – et plus particulièrement le diagnostic patrimonial – se conçoit comme un instrument d'aide à la décision en matière d'aménagement des territoires. L'enjeu est de s'inscrire dans le jeu des acteurs intervenant dans la transformation des territoires tout en restant attaché au principe fondamental de la sauvegarde du patrimoine – un jeu d'acteurs où les habitants auraient un rôle actif à jouer.

Un peu paradoxalement cependant, si cette méthodologie de type « diagnostic » justifie de son utilité sociale, elle rend aussi plus difficile le positionnement de l'Inventaire par rapport à d'autres institutions impliquées dans l'étude des transformations des territoires et le renouvellement urbain comme les CAUE, les CIAP ou les services culturels et d'urbanisme des collectivités. L'expérimentation menée à Cergy-Pontoise s'inscrit dans ce contexte concurrentiel, qui doit aussi amener les experts à construire des partenariats renouvelés. L'un des enjeux de l'ouverture à la « participation habitante » semble aussi la revalorisation de l'image d'une institution patrimoniale en peine de reconnaissance et en recherche de repositionnement. La défense d'une conception très élargie du patrimoine participerait alors également d'une logique de distinction par rapport à d'autres institutions patrimoniales comme les Monuments Historiques, encore ancrés dans une conception dominante, étroite et monumentale du patrimoine. Dans les discours actuels de l'Inventaire, il est ainsi régulièrement invoqué l'intérêt déjà ancien pour le « patrimoine mineur », le patrimoine « quotidien » ou « ordinaire » (Bussière, 2007). L'Institution cherche ainsi à mettre en valeur son rôle social et sa tradition « démocratique », de même que son rôle actif dans les changements de paradigme caractérisant les approches patrimoniales contemporaines : « L'ordinaire, le familial, l'intime... le patrimoine loin du monument ». Arlette Auduc affirme ainsi : « la légitimité patrimoniale n'est plus l'ancienneté mais l'attachement que nous portons à notre « cadre de vie » ou à notre mode de vie, dans un monde en rapide bouleversement ».

Cette dernière remarque explique en partie l'intérêt porté par le Service Patrimoines et Inventaire aux villes nouvelles, territoires soumis à de profondes transformations urbanistiques et institutionnelles depuis quelques décennies. Depuis le début des années 2000, le registre patrimonial est de plus en plus mobilisé dans l'action publique locale à l'échelle de l'agglomération de Cergy-Pontoise, en réponse au triple enjeu du développement touristique, d'un rééquilibrage symbolique du territoire et de la recherche d'un repositionnement d'une agglomération en marge du projet métropolitain du Grand Paris. Pour autant, dans le cas de l'expérience menée à Cergy-Pontoise, le lancement d'un diagnostic patrimonial participatif ne constitue pas une réponse à une demande politique locale – où les processus décisionnels en matière d'urbanisme et d'aménagement s'inscrivent dans des logiques de pouvoir traditionnellement descendantes et concentrées.

Il fait en revanche écho à un contexte plus global marqué par l'émergence d'une nouvelle normativité patrimoniale à l'échelle européenne et mondiale. La question de la démocratie participative est au cœur de nombreux textes, chartes et conventions dans le domaine patrimonial, telle la Convention de Faro au niveau européen, dont l'article 12 prévoit

que les Etats s'engagent à « encourager chacun à participer au processus d'identification, d'étude, d'interprétation, de protection, de conservation et de présentation du patrimoine culturel ». Ainsi l'expérience menée à Cergy-Pontoise s'inscrit dans une évolution qualifiée par le politologue Vincent Negri de « révolution épistémologique » caractérisée par une situation où « l'expertise et les processus d'identification et de qualification patrimoniales ne sont plus l'apanage des seules instances gouvernementales et institutionnelles », et qui manifesterait l'émergence d'un « nouveau paradigme de l'inventaire du patrimoine, en cours de définition » (Negri, 2014, p. 59).

Dispositifs participatifs et diversité des formes d'expertises habitantes

Le projet développé dans trois communes de l'agglomération de Cergy-Pontoise repose sur la construction de plusieurs dispositifs participatifs destinés à favoriser la parole habitante. Des entretiens individuels puis des balades réunissant experts de l'Inventaire et habitants, ainsi qu'un atelier participatif au cours desquels chacun était amené à exprimer son point de vue grâce à des photographies et des cartes, ont été organisés afin de croiser les regards et recueillir différents types d'expertises et d'approches du patrimoine. Balades et ateliers ont été imaginés comme des modalités concrètes d'un échange voire d'une ébauche de co-construction entre professionnels du patrimoine et habitants.

Ces différentes phases de la recherche-action ont d'abord permis de distinguer différentes figures de l'expertise habitante en fonction des rôles au sein des dispositifs participatifs, des échelles territoriales convoquées, de leurs histoires personnelles et des situations de dialogue : expert, citoyen, habitant, connaisseur, guide, collectionneur, témoin, etc. Ces rôles ne sont pas fixes et peuvent évoluer dans le temps, et un même habitant peut en endosser plusieurs en même temps. Ces postures diverses des habitants en ce qui concerne le patrimoine s'accompagnent parfois de « preuves » d'authentification du patrimoine et/ou du discours produits. Certains interviewés ont notamment apporté des journaux anciens de la commune, d'autres d'anciennes photographies, ou des documents en lien avec des lieux patrimoniaux.

Figures de l'expertise habitante

On citera tout d'abord l'existence de « figures locales » qui possèdent une expertise de par leur fonction associative et/ou leurs recherches. Cet « amateur éclairé » peut par exemple être un ancien instituteur, un journaliste, un érudit local, un membre d'une association patrimoniale, etc. Ces personnes ne se présentent pas pour autant comme « expert » : pendant l'atelier, un des participants s'est présenté comme collectionneur et membre d'une association de Jouy le Moutier. En plus d'une collection de cartes postales, il possède une vaste collection de matériel d'imprimerie dans les locaux de la mairie et propose des ateliers de typographie, de gravure et de lithographie ouverts à tous. Tous les ans, il organise également une grande exposition. Selon lui, « c'est un patrimoine exceptionnel très important et conséquent sur les savoir-faire et le patrimoine matériel ». Il se dit prêt à ouvrir sa collection à tous et l'évoque comme étant « son musée ». Cet habitant ne se définit pas comme expert, mais explique plutôt son « érudition » comme relevant « de l'art du « connaisseur », du passionné et aussi du médiateur d'événements (expositions, parcours...) » (Gellereau, 2013).

D'autres personnages sont au contraire vu – et se présentent eux-mêmes – comme des « sachants », autant pour leur savoir que pour la transmission de ce savoir. Lors des entretiens mais aussi lors de la balade à Jouy-le-Moutier, les habitants mentionnent ainsi un personnage important pour le patrimoine et l'histoire locale, une « figure locale » qui a été conseiller

municipal et adjoint au maire. Ces personnes aux « passions ordinaires » si l'on reprend les termes de Christian Bromberger (1998) s'érigent en véritables experts qui maîtrisent des connaissances à l'aide d'archives, d'anciennes photographies et cartes postales ou encore d'un travail sur les noms de rue par exemple. Leur dimension « savante » est faite de recherches, d'enquêtes, de tâtonnements expérimentaux. Cette expertise peut aussi être celle des personnes impliquées dans les questions urbanistique de la ville. Comme le dit un des habitants lors de la balade de Saint-Ouen l'Aumône à propos de la démolition d'un des bâtiments industriels : « Je peux vous en parler, parce que je fais partie de la Commission d'urbanisme de la ville de Saint-Ouen ».

Plus encore, certains de ces membres associatifs, de par leur « expertise associative » (Nez, 2012) peuvent prendre le rôle d' « ambassadeur » du territoire (Jacquot, 2015) ou de « médiateur du patrimoine » dans une stratégie d'interprétation du patrimoine (Tilden, 1957). Le couple membre de l'association les Côteaux des Jouannes anime et organise une visite de Jouy-le-Moutier lors des Journées du patrimoine en 2016. Ce rôle se rapproche de celui des greeters, « c'est-à-dire des habitants développant des visites de leurs lieux du quotidien, gratuitement » (Jacquot, 2015), et qui valorisent le patrimoine local en le faisant découvrir à d'autres.

Lors des balades, l'habitant devient guide in situ et institue un parcours sur un territoire et l'énonce en le parcourant, grâce à sa connaissance des lieux et ses pratiques spatiales. Ces itinéraires font émerger le souvenir d'anecdotes ou d'histoires personnelles, mais aussi de sensations. Ces récits « en marche » viennent ainsi rendre compte de l'expérience urbaine corporelle de l'espace. Lors des balades, l'habitant endosse le rôle d'expert de l'espace local, celui qui guide chercheurs et experts de l'Inventaire. Ce rôle de guide a déjà été avancé par d'autres analyses : dans le cadre d'un parcours photographique pour une recherche sur les médiations du patrimoine, les habitants sont ainsi « considérés comme experts de leur quartier (...) peuvent révéler d'autres parcours, des espaces de vie » (Casemajor, Gellereau, 2008).

L'habitant peut également acquérir le statut de « témoin ». Ce statut renvoie ici aux habitants qui ont vu la ville nouvelle se faire et se construire. Témoins des évolutions historiques de la ville, ces habitants participent souvent à la mythologie de la ville nouvelle dans la construction d'un récit a posteriori – « l'aventure de la ville nouvelle ». Ils explicitent les usages passés et présents de certains lieux ou bâtiments. Michèle Gellereau (2010) propose ainsi la figure du « guide témoin », interprète qui témoigne d'un monde patrimonial et « d'un héritage (...) à partir de sa propre expérience ».

Enfin, on peut considérer l'expérience de l'utilisateur / de l'habitant comme expertise d'usage. Autrement dit, l'habiter et l'usage de la ville peuvent également s'ériger comme expertise locale. Lors de la balade de Jouy-le-Moutier, plusieurs habitants regrettent l'absence de « centre » et de centralité dans la commune. Ils lui opposent l'exemple de la commune voisine, Vauréal, qui est évoqué positivement, qui « marche bien », justement parce que ce sont les habitants qui ont choisi le projet. Leur expérience de la ville les aurait conduit à mieux concevoir un centre vivant à Vauréal, des « expériences » de ville conçues « comme l'ensemble des pratiques, des représentations et des sociabilités à travers lesquelles les citoyens construisent leur rapport à la ville » (Lehman-Frisch, 2013 : 7).

Le patrimoine se loge ici dans l'attachement des citoyens à l'espace et dans leurs usages quotidiens. Donc « Le vivre en patrimoine » s'y traduit par une mise en récit parcellaire, morcelée et individuelle, de la part d'habitants, de commerçants ou d'utilisateurs, qui y mêlent vécu, souvenirs et pratiques de l'espace. Ces pratiques et leurs récits dessinent une géographie de l'espace / de la commune, une mise en récit géographique personnelle. Tous mettent en

valeur certains lieux particuliers et certaines temporalités : ils dessinent et dévoilent des patrimoines fragmentés et intimes.

Divergences des valeurs et critères patrimoniaux

Cette pluralité des expertises habitantes patrimoniales entraîne des questions quant à leur possible prise en compte dans une démarche de co construction : autrement dit, que faire de fragments patrimoniaux individuels dans une démarche fondée sur la co construction ?

La recherche-action avait pour objet de confronter les regards sur le patrimoine des professionnels et des habitants. Les enquêtes ont permis de mettre en évidence des divergences avec les catégories patrimoniales définies par les professionnels, lesquelles portent peut-être moins sur l'élargissement catégoriel patrimonial que sur la formulation d'autres critères et valeurs de ce qui fait patrimoine. La recherche confirme largement l'idée qu'une « culture commune » existe aujourd'hui comme l'affirme Céline Verguet (2013). La dimension immatérielle prime dans les perceptions habitantes (identité, mémoires, attachement, perceptions sensibles, savoir-faire, usages de la ville...) mais l'approche « conventionnelle » matérialiste est la plus convoquée. L'expertise porte alors sur des connaissances différentes.

Le cas de l'église de Jouy le Moutier est symptomatique de ces valeurs discordantes associées au patrimoine. L'église du XIIe siècle est ainsi mentionnée non pas tant pour son ancienneté et son architecture que parce que les personnes y sont attachées par les usages : fréquentation par une pratique religieuse ou pour des moments importants de la vie personnelle ou locale (mariages, baptêmes, enterrements).

De même, à Saint-Ouen l'Aumône, le parc de l'Abbaye de Maubuisson est très apprécié pour retrouver des amis, pour aller en famille, pour faire des photos de mariage, mais il n'est pas directement lié à l'abbaye en elle-même.

« Moi j'aime bien le parc de l'abbaye de Maubuisson, il y a de très beaux arbres. Et puis y a une architecture de jardin. (...) C'est quand même aussi les grandes pelouses qui sont fréquentées par des familles, à peu près tout le monde. Je pense que ma fille a du embrasser son premier garçon dans le parc de l'abbaye de Maubuisson et donc il y a des tas d'usage. Ceux sont des choses à préserver »

Freins et limites d'une démarche de co construction

Au final, les experts de l'Inventaire n'ont pas vraiment réussi à intégrer la parole habitante dans l'identification et la qualification patrimoniale sur le terrain étudié, ce qui contraste avec d'autres expériences associant habitants et experts dans des démarches d'inventaire. Dans le cas de Cergy-Pontoise, l'intégration de la parole habitante a été rendue difficile en raison d'une forme d'incompatibilité des modalités d'expertises, à partir d'une expérimentation tentée de manière très ponctuelle sur un territoire où le patrimoine est longtemps demeuré un impensé. Chercher à comprendre les raisons de cette co-construction inaboutie conduit à s'intéresser à l'ensemble des logiques qui influent sur le travail d'expertise de l'Inventaire, notamment l'importance « des enjeux politiques et sociaux locaux et nationaux pesant sur le travail de terrain du service de l'Inventaire, toujours soumis à différentes pressions » comme le rappelle Thierry Bonnot dans sa critique de l'ouvrage de Nathalie Heinich consacré à l'Inventaire (Bonnot, 2012, p 229). Cela peut aider à saisir pourquoi une recherche-action visant à poser les jalons d'un inventaire participatif - et donc totalement en phase avec une certaine doxa contemporaine - s'est heurtée à de nombreux freins et des résistances, traduisant du même coup la complexité de la « révolution épistémologique » annoncée par Vincent Négri (2014), dès lors qu'on interroge les pratiques des acteurs et

l'institution comme une organisation composée d'individus agissant avec leur subjectivité propre (Salvador Juan, date). Le rôle assigné à chacun et parfois les ambiguïtés dans l'interprétation de ce rôle dans la nouvelle configuration sociale créée par le dispositif de recherche-action a rendu le croisement des expertises difficile.

Une difficile intégration de la parole habitante dans les procédures professionnelles

Sur le terrain, l'expertise s'exerce dans le cadre de procédures mises au point par le bureau de la méthodologie du service de l'Inventaire, objectivées dans des outils de description ou incorporées dans « l'œil » et le savoir-faire du chercheur. Nathalie Heinich (2010) évoque un « travail du regard » au sens d'expertise visuelle de la part des chercheurs de l'Inventaire. Cette expertise du regard est nourrie par des catégorisations issues de l'histoire de l'art et de l'architecture. Les chercheurs de l'Inventaire sont formés à une méthodologie certes évolutive et adaptée par chacun, mais qui fixe des cadres normatifs d'un « regard » construit collectivement, mais exercé sur le terrain individuellement ou en partenariat avec des « pairs » (spécialistes, photographes...). Ainsi, les chercheurs utilisent d'abord le cahier des clauses scientifiques et techniques, qui vont permettre de cerner des critères qui sont eux-mêmes utilisés pour élaborer une grille de critères, tels que la valeur d'authenticité, l'historicité, le degré de dénaturation afin de sélectionner les points et lieux patrimoniaux. Ce sont donc leurs compétences d'expert, leur langage d'expert, leur regard d'expert sur les objets qui font la valeur des textes qu'ils produisent sur eux.

L'ensemble des principes méthodologiques est détaillé dans un certain nombre d'ouvrages ou de guides, notamment « Principes, méthode et conduite de l'inventaire général du patrimoine culturel », base de l'approche « experte » de l'Inventaire. Cet ouvrage qui précise les éléments mobiliers ou architecturaux à documenter et à évaluer, le vocabulaire à employer ou le détail de la démarche de terrain, traduit la volonté de l'Inventaire d'unification des pratiques et de cohérence, un enjeu encore plus affirmé depuis la décentralisation de 2004. Il s'agit de pouvoir compter sur des approches permettant des comparaisons dans un cadre national, dans la continuité des missions d'un Service de l'Etat central au moment de sa création. Encourageant les démarches explorant les « nouveaux patrimoines », l'ouvrage évoque bien la diversité des expertises nécessaires (notamment historiens, ethnologues, archéologues aux côtés des historiens de l'art) pour les appréhender au mieux. Il est cependant notable que la notion d'expertise et les « compétences » mentionnées dans l'édition de 2007 sont définies à partir des critères professionnels, des « métiers » et de savoir-faire permettant de forger une culture « professionnelle » qui se transmet entre pairs, et dont les productions constituent à leur tour les corpus de référence et répertoire structurant la production du savoir.

Cette expertise partagée par les chercheurs de l'Inventaire est également située et non dénuée d'affect et d'interprétation, notamment dans le cas du diagnostic patrimonial, dont la méthode n'est pas totalement fixée. Ainsi, certains font arrêter le diagnostic aux années 1960-1970 (Buissières, 2012) alors que d'autres vont élargir jusqu'aux années 1980-1990, ce qui a été le cas dans le diagnostic de Cergy-Pontoise. Cette méthodologie en construction est d'ailleurs qualifiée de « questionnement » en « en évolution » par les chercheurs de l'Inventaire, qui rejettent la vision « monolithique » du Service. Nathalie Heinich (2009) décrit par quels processus les objets inscrits sur les listes de l'Inventaire général du patrimoine français constituent des supports de négociation entre les valeurs des fonctionnaires et celles véhiculées par les directives administratives. Ainsi, pour le diagnostic concernant Cergy-Pontoise, l'accent a été mis sur la dimension ethnologique de la notion de patrimoine, avec un intérêt pour les usages du patrimoine avec des catégories choisies par le chercheur en charge : Administrer, Croire, Éduquer, Habiter, Se divertir, Se déplacer, Travailler.

Enfin, chaque chercheur a ses propres goûts et émotions qui vont transparaître dans l'Inventaire, qu'il s'agisse de l'appropriation progressive de l'espace parcouru pendant la phase de l'élaboration du diagnostic, la crainte de la disparition et de la dénaturation, ou du goût pour la découverte, notamment pour des espaces cachés / privés. La sélection patrimoniale est donc le résultat de la conjonction entre le cadre normatif de l'Inventaire et la formation et goût de chaque chercheur : c'est donc une culture professionnelle multidimensionnelle avec des relations complexes entre objectivité et subjectivité. En tous cas, les professionnels de l'Inventaire portent l'expertise, ils incarnent le discours autorisé du patrimoine (Smith, 2006) et possèdent donc bien le pouvoir et la légitimité d'identifier le patrimoine.

Dans la recherche-action à Cergy-Pontoise, le diagnostic de terrain mené par l'expert de l'Inventaire a été un préalable à la démarche participative, et s'est fait de manière indépendante selon des méthodes éprouvées avec les outils « types ». Les données recueillies suite au travail de terrain ont été intégrées dans une base de données pour chacun des territoires, disponible en ligne. Un outil cartographique et une base de données photographique viennent compléter l'ensemble, comme cela est préconisé dans les différents textes définissant la démarche d'inventaire ou le diagnostic patrimonial. Des fiches plus détaillées complètent le dispositif : pour chaque lieu identifié, l'expert s'est chargé de remplir des catégories préétablies, témoignant de cette recherche d'objectivité et de documentation des lieux, au service de la production d'un savoir « normalisé ».

Il n'est donc pas surprenant que l'intégration de la parole habitante dans les documents de restitution présente des contraintes quasi insurmontables. Une fois son travail mené et achevé sur le terrain, « dans le respect des règles », il est logique que l'experte de l'Inventaire aie considéré certaines démarches menées dans le cadre de la recherche-action d'un intérêt méthodologiquement limité, comme les balades ou encore l'atelier participatif final. La démarche participative a été globalement vécue comme contraignante – en temps et en pratique - par l'expert de l'Inventaire. Une telle démarche participative exige ainsi des pratiques d'échanges avec d'autres qui n'entrent pas dans la démarche du diagnostic patrimonial, ni dans la « culture professionnelle » du chercheur de l'Inventaire.

Authentiques moments d'échanges et de partages, ou reproduction des hiérarchies ?

Comment les dispositifs participatifs (balades, atelier) ont-ils été vécus par les uns et les autres ? Comme des moments de partage et d'interaction, de confrontation « en direct » des discours et des regards ? Comme des moments de relativisation du rôle de l'expert et de remise en cause de son « autorité », ou au contraire de son affirmation dans le renforcement de hiérarchies implicites ?

Comme cela a été évoqué précédemment, lors des balades l'habitant devient guide in situ. Il institue un parcours sur un territoire et l'énonce en le parcourant. Grâce à sa connaissance des lieux et ses pratiques spatiales, il offre parfois une véritable lecture du paysage. C'est le cas à Jouy-le-Moutier où l'un des habitants commente le paysage de la coulée verte :

« Là, vous voyez c'est boisé : c'est artificiel !! ça a 34-35ans. (...) C'était des vignes à l'époque ! C'était une réserve ici, toute cette coulée verte, c'est des arbres en vue de... et puis ils ont poussé... (...) En fait, tout le monde croit que c'est le phylloxéra qui est la raison de la disparition de la vigne, mais pas du tout ! ».

Toujours lors de cette balade, une des participantes tient également le rôle de « connaisseur » de la ville en racontant l'histoire des carillons du beffroi des Eguerets :

« Les parties en métal, ça a été fait dans des cuves à vin en inox. Pour avoir une sonorité différente. On a vu le monsieur qui a imaginé le carillon, c'était très intéressant. Il a conçu plusieurs choses, notamment sur la ville de Cergy. (...) Donc il y avait ce rappel de la vie viticole de Jouy le Moutier dans le fait d'avoir utilisé les cuves à vin en inox ».

Ces informations étaient inconnues de la conservatrice de l'Inventaire qui explique que la méthode du diagnostic ne lui laisse pas assez de temps pour faire des recherches approfondies sur ce sujet. Il y a bien partage de connaissances lors de la balade et de rôles : certains habitants s'affirment comme experts, soit par leur appartenance à une association, soit par l'ancienneté de leur présence en ville.

Les balades et atelier sont des moments de partage et d'interactions, des moments de construction d'un discours collectif, mais aussi de reproduction subtile de clivages, de hiérarchies et de rapports de pouvoirs. La mise en place de ces dispositifs permettent d'illustrer les limites soulignées par les analyses menées dans le domaine de l'urbanisme (Nez, 2011) : une minorité d'habitants participe, et ce sont toujours un peu les mêmes. La mobilisation des participants est difficile, la prise de parole est inégale. De même, l'atelier illustre les limites relevées par les approches sociologiques des dispositifs participatifs : une minorité d'habitants, peu représentative de la diversité sociale de la population, est présente.

Par ailleurs, en groupe des positions s'expriment sur un registre souvent plus revendicatif que dans les entretiens individuels car elles s'affirment dans le groupe les unes par rapport ou contre les autres. La discussion collective sur le sens ou les valeurs patrimoniales devient un espace d'échanges qui permet d'affirmer des appartenances sociales voire d'exprimer des identités politiques. Par exemple, des positions « militantes » ou « engagées » s'affirment à travers les choix de critères de classement des photographies lors de l'atelier participatif, et plus encore pendant la discussion (valoriser les lavoirs à travers l'évocation de la condition féminine plutôt que pour leur « ancienneté »). Certains participants n'ont pas hésité à prendre position contre d'autres, jugeant par exemple leur attitude trop nostalgique ou « conservatrice » dans leur manière de définir le patrimoine ou le devenir urbain, distinction qui leur permettait en réalité d'affirmer des manières d'être et d'habiter différentes dans la ville. Les discussions et les échanges au sujet des photographies, des paysages, des valeurs patrimoniales ont permis à chacun d'évoquer des fragments de vie, des expériences particulières et des formes d'attachements. Ils ont également fait émerger des craintes, des regrets et de la nostalgie par moment : au final ces échanges ont permis le partage d'émotions. Néanmoins, bien évidemment, le clivage et le conflit ne sont pas absents de ces moments collectifs que constituent les balades ou l'atelier participatif.

Moments d'interactions, les dispositifs participatifs sont aussi des temps où se reproduisent subtilement des hiérarchies, lorsque certains "profanes" se remettent dans ce rôle par rapport aux « sachant » et que ces derniers endossent leur rôle de « professionnels ». On a pu le constater durant l'atelier, au moment où la parole s'est faite plus libre. Les clivages n'opposent cependant pas forcément les « profanes » aux « experts ». Ainsi, au sujet de la perte de l'authenticité de certains bâtiments ou paysages urbains, la « dénaturation » - terme technique utilisé par l'Inventaire pour qualifier les transformations importantes du bâti - est déplorée par certains habitants, alors que d'autres y voient une évolution normale de la ville et même une forme d'authenticité de la « ville habitée », rejoints en cela par d'autres experts présents comme les architectes urbanistes du CAUE, par exemple. Les lignes de clivage sont donc mouvantes, et les dispositifs participatifs permettent de constater que les « frontières » ne séparent pas toujours le monde des experts et celui des profanes de façon aussi simple.

Conclusion

La recherche-action visant à poser les jalons d'un inventaire participatif a été confrontée à la complexité des enjeux territoriaux, politiques, scientifiques et culturels tant du côté des acteurs du territoire, que de l'institution patrimoniale elle-même, mise à l'épreuve des changements dans un contexte global marqué par la montée du « participatif ».

Cette expérimentation, dans son caractère ponctuel, est certes loin de constituer la « révolution épistémologique » évoquée par Vincent Négri (2014) à propos des inventaires participatifs, mais elle constitue un signe intéressant d'une alternative revendiquée au sein même de l'institution patrimoniale, tout en s'inscrivant dans une pensée du patrimoine qui devient mainstream depuis quelques décennies. Elle repose notamment sur l'idée que l'habitant, dont la parole est transmuée en expertise patrimoniale, devient un acteur dans le processus d'identification patrimoniale. L'enjeu est de confronter les regards, et de se demander dans quelle mesure les habitants qualifient différemment le patrimoine, et contribuent à l'invention d'un autre patrimoine et d'une autre manière de le dire et de le faire, que les experts « professionnels ».

Bibliographie

- Auclair, Elizabeth, Hertzog Anne, Poulot Marie Laure, 2016, *La patrimonialisation en question, entre culture experte et culture habitante*, Rapport final, 132 pages
- Berjot Vincent « Dynamique de la décentralisation de l'Inventaire », L'Observatoire, 2014, p. 33
- Bromberger Christian, ed., 1998, *Passions ordinaires. Football, jardinage, généalogie, concours de dictée...* Paris, Hachette littératures.
- Bussière Roselyne, 2012, « Connaissance, prise de conscience, action locale : de nouveaux outils, les diagnostics patrimoniaux. L'exemple de l'OIN Seine-Aval », dans Auduc Arlette, *Ces patrimoines qui font territoires*, Co-éditions Régions Ile-de-France, Serice Patrimoine et Inventaire / Somogy éditions d'Art, p. 43-55
- Callon Michel, Lascoumes Pierre et Barthe Yannick, *Agir dans un monde incertain*, Paris, Le Seuil, 2001.
- Casemajor Loustau Nathalie, Gellereau Michèle, 2008, « Dispositifs de transmission et valorisation du patrimoine : l'exemple de la photographie comme médiation et objet de médiation », *Actes du colloque international des sciences de l'information et de la communication " Interagir et transmettre, informer et communiquer : quelles valeurs, quelle valorisation ? "*, avril 2008, Tunisie, p.3-11.
- Deboulet Agnes, Nez Héloïse, 2013, *Savoirs citoyens et démocratie urbaine*, Presses Universitaires de Rennes.
- Fabre Daniel : L'ordinaire, le familier, l'intime... le patrimoine loin du monument ; conférence donnée au Préac, en 2013 <http://preac.crdp-paris.fr/ressources/patrimoines-familiers-patrimoine-universel/lordinaire-le-familier-lintime-le-patrimoine-loin-du-monument/>

- Gellereau Michèle, 2013, « Comprendre, interpréter et valoriser la mémoire des témoins et des collectionneurs d'objets des deux Guerres mondiales : synthèse des principaux résultats de l'étude », TEMUSE 14-45. *Valoriser la mémoire des témoins et des collectionneurs d'objets des deux Guerres mondiales. Médiation, communication et interprétation muséales en Nord-Pas de Calais et Flandre occidentale*, septembre 2012, France. p.16-31.
- Guillaud Dominique, Juhé-Bealaton Dominique, Cormier-Salem Marie-Christine et Yves Girault (eds.), 2016, *Ambivalences patrimoniales au Sud. Mises en scène et jeux d'acteurs*, Paris, IRD-Karthala.
- Heinich Nathalie, 2010, « La construction d'un regard collectif : le cas de l'Inventaire du patrimoine », *Gradhiva* [En ligne], 11, mis en ligne le 19 mai 2013, consulté le 15 juillet 2016. URL : <http://gradhiva.revues.org/1707>
- Heinich Nathalie, 2009. *La fabrique du patrimoine. De la cathédrale à la petite cuillère*. Éditions de la Maison des Sciences de l'Homme, coll. Ethnologie de la France
- Jacquot Sébastien, 2015, « Politiques de valorisation patrimoniale et figuration des habitants en banlieue parisienne (Plaine Commune) », *EchoGéo* [En ligne], 33, mis en ligne le 30 septembre 2015. URL : <http://echogeo.revues.org/14317>
- Lehman-Frisch Sonia, 2013, Daily Life in great American Cities. Expériences citadines de la ségrégation et de la gentrification, Volume 1 : Synthèse, *Habilitation à diriger des recherches en géographie*, Université Paris Nanterre.
- Négri Vincent, 2014-15, « L'évolution des politiques d'inventaire au miroir du droit européen », in L'Inventaire général du patrimoine culturel : bilan d'une décentralisation, n° spécial de *L'Observatoire, la Revue des politiques culturelles*, n° 45, hiver 2014-2015.
- Nez Héloïse, 2012, « De l'expertise associative à la constitution d'un contre-pouvoir. Action collective et concertation à Paris Rive Gauche », *Espaces et sociétés* 3, n° 151, p. 139-154.
- Nez Héloïse, 2011, « Nature et légitimités des savoirs citoyens dans l'urbanisme participatif », *Sociologie* [En ligne], N°4, vol. 2 | 2011, mis en ligne le 29 février 2012. URL : <http://sociologie.revues.org/1098>
- Smith Laurajane, 2006, *The Uses of Heritage*, Londres et New York, Routledge.
- Tilden Freeman, 1957, *Interpreting our Heritage*, Chapel Hill, University of North Carolina Press.
- Vadelorge Loïc, « Inventaire général et recherche : quelles interactions ? », dans *l'Observatoire*, n°45, 2014, p. 80
- Verguet Céline, 2013, « La fabrique ordinaire du patrimoine étude de cas en milieu urbain. Le quartier de la Libération à Nice », *Thèse de doctorat en anthropologie*, Université de Nice Sophia Antipolis.
- Watremez Anne, 2008a, « Vivre le patrimoine urbain au quotidien : pour une approche de la patrimonialité », *Culture & Musées*, n°11, p. 11-36.